

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ ET DES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT ET LA NATURE

**Décret n° 2025-1272 du 22 décembre 2025 mettant fin à l'inscription de sites inscrits au titre de l'article L. 341-1 du code de l'environnement, en raison de leur état de dégradation irréversible ou de leur couverture par une autre mesure de protection de niveau au moins équivalent, en application de l'article L. 341-1-2 du même code**

NOR : TECL2523617D

**Publics concernés :** administrations, préfets, citoyens, collectivités territoriales.

**Objet :** le décret met fin à l'inscription de 304 sites au titre de l'article L. 341-1 du code de l'environnement, lorsque cette mesure est justifiée soit par leur état de dégradation irréversible (pour 6 d'entre eux), soit par leur couverture par une autre mesure de protection, de niveau au moins équivalent, en application du 2<sup>e</sup> de l'article L. 341-1-2 du code de l'environnement (pour 298 d'entre eux). Le décret concerne les sites uniformément dégradés et non restaurables qui ont perdu les caractéristiques ayant justifié leur inscription. En conséquence l'objectif de protection qui a prévalu lors de leur inscription ne peut plus être atteint. Conformément aux dispositions du 2<sup>e</sup> de l'article L. 341-1-2 du code de l'environnement, les sites couverts par un site classé (article L. 341-2 du code de l'environnement), un cœur de parc national (article L. 332-1 du code de l'environnement), une réserve naturelle nationale (article L. 332-1 du code de l'environnement), un monument historique classé ou inscrit (articles L. 621-1 et suivants et L. 621-25 et suivants du code du patrimoine), un périmètre délimité des abords de monument historique (article L. 621-30 et suivants du code du patrimoine) ou un site patrimonial remarquable (articles L. 631-1 et suivants du code du patrimoine) bénéficient d'une protection de niveau au moins équivalent à l'inscription au titre des sites. Mettre fin à leur inscription à ce titre ne porte pas atteinte à l'objectif de protection patrimoniale qui a prévalu lors de leur inscription.

**Entrée en vigueur :** le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

**Application :** le présent décret est pris en application de l'article L. 341-1-2 du code de l'environnement.

Le Premier ministre,

Sur le rapport de la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 341-1 à L. 341-2, L. 332-1 et L. 332-2 ;

Vu le code du patrimoine, notamment ses articles L. 621-1 et suivants, L. 621-25 et suivants, L. 621-30 à L. 621-32 et L. 631-1 et suivants ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de l'Ariège en date du 1<sup>er</sup> octobre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Gard en date du 1<sup>er</sup> octobre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de l'Aveyron en date du 8 octobre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Somme en date du 18 octobre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de l'Aude en date du 5 novembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Lozère en date du 5 novembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites des Bouches-du-Rhône en date du 7 novembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Seine-et-Marne en date du 7 novembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Saône-et-Loire en date du 15 novembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Marne dont les membres ont été consultés par voie électronique du 18 novembre au 26 novembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Haute-Garonne en date du 19 novembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites des Hautes-Pyrénées en date du 19 novembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Var en date du 21 novembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de l'Indre en date du 22 novembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Drôme dont les membres ont été consultés par voie électronique du 22 novembre au 10 décembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Loire en date du 25 novembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Lot en date du 25 novembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Vaucluse dont les membres ont été consultés par voie électronique du 25 novembre au 29 novembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de l'Oise en date du 27 novembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Nord en date du 28 novembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Tarn-et-Garonne en date du 29 novembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites des Hautes-Alpes en date du 3 décembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites d'Eure-et-Loir en date du 5 décembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Haute-Marne en date du 5 décembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Sarthe en date du 10 décembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites des Yvelines en date du 10 décembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Mayenne en date du 12 décembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites des Pyrénées-Orientales en date du 12 décembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites d'Indre-et-Loire en date du 13 décembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de l'Yonne en date du 13 décembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Maine-et-Loire en date du 16 décembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de l'Essonne en date du 17 décembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Pas-de-Calais en date du 17 décembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Savoie en date du 17 décembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Nièvre en date du 18 décembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Jura en date du 20 décembre 2024 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Val-d'Oise en date du 14 janvier 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Haute-Savoie en date du 15 janvier 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Vendée en date du 23 janvier 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de l'Ardèche en date du 28 janvier 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Seine-Maritime en date du 28 janvier 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Tarn en date du 3 février 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites des Vosges en date du 6 février 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites des Ardennes dont les membres ont été consultés par voie électronique du 10 février au 18 février 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de l'Eure en date du 14 février 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Moselle dont les membres ont été consultés par voie électronique du 18 février au 27 février 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Finistère en date du 25 février 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites des Alpes-Maritimes en date du 26 février 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Bas-Rhin en date du 26 février 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites des Landes en date du 6 mars 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Gironde en date du 11 mars 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Charente-Maritime en date du 13 mars 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites des Pyrénées-Atlantiques en date du 13 mars 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites d'Ille-et-Vilaine en date du 18 mars 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Vienne en date du 20 mars 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Charente dont les membres ont été consultés par voie électronique du 21 mars au 27 mars 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Creuse en date du 26 mars 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Doubs en date du 26 mars 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Haute-Vienne dont les membres ont été consultés par voie électronique du 26 mars au 7 avril 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Dordogne en date du 27 mars 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Lot-et-Garonne en date du 27 mars 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Morbihan en date du 27 mars 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites des Deux-Sèvres en date du 27 mars 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Val-de-Marne en date du 3 avril 2025 ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de l'Aisne dont les membres ont été consultés par voie électronique du 15 au 24 avril 2025 ;

Vu les observations formulées lors de la consultation du public réalisée du 4 au 25 septembre 2025 en application de l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement ;

Vu l'avis émis par la commission supérieure des sites, perspectives et paysages en date du 25 septembre 2025,

Décrète :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – En application du 2<sup>o</sup> de l'article L. 341-1-2 du code de l'environnement, il est mis fin, en raison de leur couverture par une autre mesure de protection, de niveau au moins équivalent, prévue au code de l'environnement ou au code du patrimoine, à l'inscription des sites mentionnés à l'article 2 du présent décret.

Sont considérées comme mesures de protection de niveau au moins équivalent au sens du précédent alinéa :

a) Les monuments historiques classés ou inscrits en application des articles L. 621-1 et suivants et L. 621-25 et suivants du code du patrimoine ;

b) Les périmètres délimités des abords de monument historique en application des articles L. 621-30 et suivants du code du patrimoine ;

c) Les sites patrimoniaux remarquables en application de articles L. 631-1 et suivants du code du patrimoine ;

d) Les cœurs de parc national en application de l'article L. 332-1 du code de l'environnement ;

e) Les réserves naturelles nationales en application de l'article L. 332-2 du code de l'environnement ;

f) Les sites inscrits en application de l'article L. 341-1 du code de l'environnement ;

g) Les sites classés en application de l'article L. 341-2 du code de l'environnement.

## Art. 2. –

Département	Commune(s)	Nom du site inscrit	Date de l'arrêté d'inscription au titre des sites	Raison pour mettre fin à l'inscription	Date de la mesure de protection de niveau au moins équivalent
02_Aisne	La Ferté-Milon	Ensemble formé par le Vieux Bourg	2 février 1965	Superposition : Site patrimonial remarquable	2 avril 2021
02_Aisne	Soisson	Ensemble formé par le centre urbain	14 mai 1982	Superposition : Site patrimonial remarquable	6 octobre 2020
05_Hautes-Alpes	Saint-Véran	Ensemble formé par les villages des Forannes, de la ville du Villard, de Pierre Belle et du Raux et leurs abords	4 octobre 1948	Superposition : Site patrimonial remarquable	18 mai 2016
06_Alpes-Maritimes	Roquebrune-Cap-Martin	Propriété Kahn, à Roquebrune Cap Martin comprenant la parcelle cadastrale n° 10p section C, d'une surface de 5ha 30a 69ca	18 novembre 1937	Superposition : Site classé	26 décembre 1974
06_Alpes-Maritimes	Saint-Jean-Cap-Ferrat	Parcelle cadastrale n° 864 de la commune de Saint Jean Cap Ferrat avoisinant la chapelle Saint Hospice, appartenant aux Hôirs Gal	31 mai 1932	Superposition : Site classé	15 juillet 1975
06_Alpes-Maritimes	Roquebrune-Cap-Martin	Ensemble formé par la commune de Roquebrune Cap Martin par les terrains publics et privés du cap martin compris entre la mer et les limites suivantes : depuis l'extrémité est de la plage du Busc, le sentier du bord de mer et l'avenue de la mer jusqu'à l'extrémité sud de la promenade du bord de mer à Menton	12 septembre 1966	Superposition : Site classé	26 décembre 1974
06_Alpes-Maritimes	Èze	Le site du vieux Èze à Èze-sur-Mer	27 août 1942	Superposition : Site classé	6 novembre 1984
07_Ardèche	Balazuc	Ensemble constitué à Balazuc de part et d'autre de l'Ardèche, par l'ancien village maure et ses abords immédiats	27 juin 1946	Superposition : Site patrimonial remarquable	29 mars 2007
07_Ardèche	Viviers	Évêché et son parc ainsi que l'hôtel Roqueplane et son parc	28 janvier 1946	Superposition : Site patrimonial remarquable	12 janvier 1982
07_Ardèche	Viviers	Ville haute et cathédrale de Viviers	28 janvier 1946	Superposition : Site patrimonial remarquable	12 janvier 1982
08_Ardennes	Givet	Camp retranché du Mont d'Haurs	13 juin 1979	Superposition : Site patrimonial remarquable	6 mars 2020
09_Ariège	Montségur	Ensemble formé à Montségur par le Puy de Montségur, son château et le camp des crémats ; la partie du Séguela qui longe la route G.C.9 ; l'ensemble du village de Montségur ainsi que les terrains en terrasses qui l'entourent limités à l'est par le Lasset	22 novembre 1942	Superposition : Site patrimonial remarquable	27 avril 2009
09_Ariège	Pamiers	Esplanade Milliane et panorama du cimetière	16 octobre 1945	Superposition : Périmètre délimité des abords	6 août 2021
09_Ariège	Pamiers	Ensemble constitué par la cathédrale et la butte du Castella	29 juin 1944	Superposition : Périmètre délimité des abords	6 août 2021
11_Aude	Chalabre	L'ensemble formé sur la commune de Chalabre par l'agglomération intérieure aux cours	1 <sup>er</sup> octobre 1974	Superposition : Site patrimonial remarquable	23 juin 2023
11_Aude	Chalabre	Le calvaire de Chalabre et ses abords	29 janvier 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	23 juin 2023

Département	Commune(s)	Nom du site inscrit	Date de l'arrêté d'inscription au titre des sites	Raison pour mettre fin à l'inscription	Date de la mesure de protection de niveau au moins équivalent
11_Aude	Chalabre	L'ensemble constitué par le château de Chalabre et ses abords	7 février 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	23 juin 2023
11_Aude	Chalabre	L'ensemble formé par les vieilles maisons sur le Blau	29 janvier 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	23 juin 2023
11_Aude	Castelnau-dary	Le vieux moulin à vent dit du Pech et ses abords	24 décembre 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	21 mars 2011
11_Aude	Capendu	L'ensemble formé à Capendu par l'église, le château et les ruines dominant le village	14 décembre 1942	Superposition : Périmètre délimité des abords	16 juin 2021
11_Aude	Capendu	Le cimetière de Capendu sis sur la parcelle n° 12 entourant la chapelle	09 mars 1943	Superposition : Périmètre délimité des abords	16 juin 2021
11_Aude	Fitou	L'ensemble formé à Fitou par l'église Saint-Julien et ses abords	31 décembre 1942	Superposition : Périmètre délimité des abords	10 septembre 2024
11_Aude	Fitou	L'ensemble formé à Fitou par les ruines du château féodal et leurs abords	2 décembre 1942	Superposition : Périmètre délimité des abords	10 septembre 2024
11_Aude	Fontiers-Cabardès	La tour de l'horloge, fontaine du XVIII <sup>e</sup> et les maisons de la place ; église, cimetière et les maisons qui les entourent ; promenade du Bosquet avec ses hêtres centenaires ; fontaine de la Samaritaine et verdure qui l'entoure le long du chemin d'intérêt communal n° 3	14 janvier 1944	Superposition : Périmètre délimité des abords	20 août 2024
11_Aude	Montferrand	L'ensemble constitué à Naourouze, commune de Montferrand par l'obélisque, l'ancien bassin, le bief, le canal et leurs abords	25 mai 1953	Superposition : Périmètre délimité des abords	15 mai 2025
12_Aveyron	Villefranche-de-Rouergue	Ensemble formé par un groupe de vieilles maisons pittoresques, place de l'Hôtel de Ville	8 décembre 1945	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 février 2007
12_Aveyron	Villefranche-de-Rouergue	Ensemble formé par le groupe de vieilles maisons Place de la Fontaine	8 décembre 1945	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 février 2007
12_Aveyron	Villefranche-de-Rouergue	Ensemble formé par la chapelle Place Antoine de Morlhon et ses abords immédiats	8 décembre 1945	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 février 2007
12_Aveyron	Villefranche-de-Rouergue	Ensemble formé par un groupe de vieilles maisons pittoresques, rue de la Lampe	8 décembre 1945	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 février 2007
13_Bouches-du-Rhône	Eygalières	Chapelle Saint-Sixte et ses abords	24 août 1942	Superposition : Site classé	20 novembre 1978
13_Bouches-du-Rhône	La Ciotat	Île Verte	14 février 1944	Superposition : Site classé	4 avril 1989
13_Bouches-du-Rhône	Marseille	Vieux port, parcelles en bordure du plan d'eau	7 janvier 1946	Superposition : Site patrimonial remarquable	28 juin 2018
13_Bouches-du-Rhône	Les Baux-de-Provence	Vallon de Baumanière	26 avril 1955	Superposition : Site patrimonial remarquable	5 juillet 2019
13_Bouches-du-Rhône	Les Baux-de-Provence	Entrée du village	2 janvier 1942	Superposition : Site patrimonial remarquable	5 juillet 2019
13_Bouches-du-Rhône	Les Baux-de-Provence	Abords et village	16 janvier 1932	Superposition : Site patrimonial remarquable	5 juillet 2019
13_Bouches-du-Rhône	Cassis	Ensemble formé par le Cap Canaille et ses abords	13 juillet 1960	Superposition : Site classé	4 avril 1969
16_Charente	Aubeterre-sur-Dronne	Les écluses de la Dronne, le plan d'eau, les îles et le moulin	3 mars 1943	Superposition : Site inscrit	23 septembre 1983
16_Charente	Villebois-la-Valette	Abords du château de Villebois-la-Valette	17 mars 1938	Superposition : Site patrimonial remarquable	28 novembre 2019

Département	Commune(s)	Nom du site inscrit	Date de l'arrêté d'inscription au titre des sites	Raison pour mettre fin à l'inscription	Date de la mesure de protection de niveau au moins équivalent
17_Charente-Maritime	Port-des-Barques	Côte de Piémont	22 février 1967	Superposition : Site classé	22 août 2013
23_Creuse	Aubusson	La partie de la colline du Marchedieu	1 <sup>er</sup> février 1937	Superposition : Site patrimonial remarquable	10 mars 2009
24_Dordogne	Fanlac	L'ensemble formé sur la commune de Fanlac par le bourg	25 janvier 1971	Superposition : Périmètre délimité des abords	22 décembre 2020
24_Dordogne	Marnac	L'ensemble formé sur la commune de Marnac par le vallon de la Grande Marque	25 octobre 1974	Superposition : Site inscrit	26 février 1980
24_Dordogne	Saint-Sauveur	L'ensemble formé par le château de Grateloup et ses abords	24 janvier 1973	Superposition : Périmètre délimité des abords	30 novembre 2020
24_Dordogne	Montagrier	L'ensemble formé sur la commune de Montagrier par le bourg	11 septembre 1974	Superposition : Périmètre délimité des abords	30 janvier 2024
24_Dordogne	Lusignac	L'ensemble formé sur la commune de Lusignac par le bourg	20 août 1974	Superposition : Périmètre délimité des abords	30 janvier 2024
24_Dordogne	Montpeyroux	L'ensemble formé sur la commune de Montpeyroux par le château et son parc	3 décembre 1973	Superposition : Périmètre délimité des abords	20 novembre 2018
24_Dordogne	Pontours	L'ensemble constitué à Pontours par l'église et ses abords	11 septembre 1950	Superposition : Site inscrit	26 février 1980
24_Dordogne	Limeuil	La chapelle Saint-Martin et le cimetière de Limeuil	17 juillet 1944	Superposition : Périmètre délimité des abords	22 décembre 2020
24_Dordogne	Villefranche-du-Périgord	L'ensemble formé sur la commune de Villefranche-du-Périgord par la Place du marché	30 décembre 1971	Superposition : Site inscrit	5 mai 1986
24_Dordogne	Bourdeilles	L'ensemble formé par le village et les rives de la Dronne	24 janvier 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	4 mars 2021
25_Doubs	Montfaucon	Belvédère du château de Montfaucon	11 juillet 1942	Superposition : Site patrimonial remarquable	15 février 2010
25_Doubs	Montfaucon	Ruines du château de Montfaucon	1 <sup>er</sup> février 1934	Superposition : Site patrimonial remarquable	15 février 2010
25_Doubs	Baume-les-Dames	Le marronnier situé sur la Place Chamar	11 mars 1935	Superposition : Site patrimonial remarquable	22 décembre 2023
26_Drôme	Montbrun-les-Bains	Vieux village	22 janvier 1947	Superposition : Site patrimonial remarquable	28 juin 2017
27_Eure	Glos-sur-Risle	L'ensemble formé à Glos-sur-Risle par l'Église, le cimetière, l'ancienne Chapelle, le Pigeonnier et leurs abords	10 décembre 1942	Superposition : Site classé	15 septembre 1993
28_Eure-et-Loir	Saint-Prest	Moulin de la Roche	24 mai 1943	Superposition : Site inscrit	10 mai 1972
29_Finistère	Châteaulin	Ensemble formé à Châteaulin par les abords de la Chapelle Notre-Dame	30 septembre 1942	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 avril 2024
29_Finistère	Concarneau	Le massif boisé existant dans la partie sud-est de la ville close de Concarneau	27 août 1937	Superposition : Site patrimonial remarquable	26 mars 2024
29_Finistère	Pont-Croix	Ensemble formé sur la commune de Pont-Croix par le site urbain	13 mars 1984	Superposition : Site patrimonial remarquable	6 novembre 2003
29_Finistère	Concarneau	La pointe du Cabellou	15 novembre 1963	Superposition : Site patrimonial remarquable	26 novembre 2024
30_Gard	Tornac	L'ensemble formé à Tornac par les ruines du château	2 mars 1956	Superposition : Monument historique	5 décembre 1984
30_Gard	Bagnols-sur-Cèze	Le parc de Mont-Cotton	24 février 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	3 mars 2008

Département	Commune(s)	Nom du site inscrit	Date de l'arrêté d'inscription au titre des sites	Raison pour mettre fin à l'inscription	Date de la mesure de protection de niveau au moins équivalent
30_Gard	Villeneuve-lès-Avignon	Montagne des Mourgues et bourg	2 octobre 1945	Superposition : Site patrimonial remarquable	13 septembre 1995
30_Gard	Nîmes	L'ensemble urbain formé sur la commune de Nîmes par le centre historique	27 février 1979	Superposition : Site patrimonial remarquable	15 mars 1985
30_Gard	Aigues-Mortes	Les terrains situés en avant de la Porte de la Gardette à Aigues-Mortes figurant au plan cadastral sous les numéros 461 et 468, section B, lieu-dit « Fricasse », à Aigues-Mortes	27 avril 1936	Superposition : Site patrimonial remarquable	13 septembre 2005
31_Haute-Garonne	Revel	Place centrale et immeubles à galeries couvertes qui la bordent	8 mars 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	12 décembre 2019
31_Haute-Garonne	Toulouse	Place du Capitole et les rues Saint-Rome et des Changes : ensemble urbain	25 mai 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	21 août 1986
31_Haute-Garonne	Toulouse	Quartier parlementaire de la Dalbade	8 mai 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	21 août 1986
31_Haute-Garonne	Toulouse	Place Laganne et ses abords : façades élévations toitures des immeubles	23 octobre 1942	Superposition : Site patrimonial remarquable	21 août 1986
31_Haute-Garonne	Toulouse	Place Mage et ses abords	14 février 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	21 août 1986
31_Haute-Garonne	Toulouse	Place Saint-Cyprien : façades toitures des immeubles la bordant	18 avril 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	21 août 1986
31_Haute-Garonne	Toulouse	Place Wilson : sol de la place	30 juillet 1946	Superposition : Site patrimonial remarquable	21 août 1986
33_Gironde	Vayres	Le château de Vayres, son parc et ses prairies et bosquets attenants	15 octobre 1945	Superposition : Monument historique	9 avril 2002
33_Gironde	Sauternes	Le château Yquem, son parc et leurs abords	5 janvier 1944	Superposition : Site inscrit	22 juillet 1981
33_Gironde	Saint-Macaire	Le village de Saint-Macaire et une partie de ses abords	22 avril 1965	Superposition : Site patrimonial remarquable	8 avril 2019
33_Gironde	Arcachon	La partie nord de la Ville d'Hiver, à Arcachon comprenant le Casino Maurrasque et son parc, la passerelle, l'observatoire, ainsi que les villes et jardins voisins	23 mai 1943	Superposition : Site inscrit	18 septembre 1985
35_Ille-et-Vilaine	Dol-de-Bretagne	Ensemble urbain situé sur le territoire de la ville de Dol-de-Bretagne	1 <sup>er</sup> mars 1965	Superposition : Site patrimonial remarquable	6 septembre 2023
35_Ille-et-Vilaine	Combourg	Le château de Combourg, son parc et ses abords	27 juillet 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	13 décembre 2017
35_Ille-et-Vilaine	Saint-Aubin-du-Cormier	Ensemble formé à Saint-Aubin-Du-Cormier par le château et ses abords, l'étang et le bois situés à l'est du château	19 mai 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	15 juin 2020
36_Indre	Badecon-le-Pin	Terrains bâtis et non bâtis inclus dans le site du Moulin-Loup sur la rive droite de la Creuse et qui ne sont pas visés par l'arrêté de classement concernant cet ensemble en date du 21 février 1955	8 mars 1955	Superposition : Site classé	27 février 1991
36_Indre	Neuvy-Saint-Sépulchre	Les façades et toitures des immeubles sis aux abords de l'église classé de Neuvy-St-Sépulcre	6 juin 1942	Superposition : Périmètre délimité des abords	17 janvier 2020
37_Indre-et-Loire	Chinon	Abords du Fort Saint-Georges	15 juin 1942	Superposition : Périmètre délimité des abords	19 mai 2006
37_Indre-et-Loire	Courçay	Sentier de la Doué	11 juillet 1942	Superposition : Périmètre délimité des abords	23 décembre 2021

Département	Commune(s)	Nom du site inscrit	Date de l'arrêté d'inscription au titre des sites	Raison pour mettre fin à l'inscription	Date de la mesure de protection de niveau au moins équivalent
37_Indre-et-Loire	Courçay	L'ensemble formé sur la commune de Courçay par l'église, la place et ses arbres, l'Indre et ses rives boisées, le pont ainsi que le moulin	16 septembre 1942	Superposition : Périmètre délimité des abords	23 décembre 2021
37_Indre-et-Loire	Montré sor	Village de Montré sor	14 février 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	19 octobre 2020
37_Indre-et-Loire	La Riche	Le Prieuré de Saint-Cosme à la Riche et ses abords	31 juillet 1947	Superposition : Périmètre délimité des abords	30 juillet 2021
39_Jura	Château-Chalon	Ensemble formé par le village et ses abords	4 août 1971	Superposition : Site patrimonial remarquable	25 février 2005
40_Landes	Labastide-d'Armagnac	L'ensemble formé par la chapelle de Géou et ses abords	26 mars 1980	Superposition : Site inscrit	24 mars 1987
40_Landes	Labastide-d'Armagnac	L'ensemble formé par le site urbain de la place Notre-Dame et ses abords	27 mars 1961	Superposition : Site inscrit	24 mars 1987
42_Loire	Leignieux	L'ensemble formé par la place du Chapitre et ses abords	10 janvier 1973	Superposition : Site patrimonial remarquable	18 mars 2016
42_Loire	Villerest	L'ensemble formé par la porte de Bise et les remparts	30 juillet 1946	Superposition : Périmètre délimité des abords	27 octobre 2023
42_Loire	Sury-le-Comtal	L'ensemble formé par le château, son parc et leurs abords	4 février 1982	Superposition : Périmètre délimité des abords	5 mars 2014
42_Loire	Saint-en-Donzy	L'ensemble formé par les ruines du château de Donzy et le roc qui les supporte	12 mars 1946	Superposition : Périmètre délimité des abords	5 décembre 2006
46_Lot	Cabrerets	Rive gauche du Célé aux abords du château	16 juillet 1946	Superposition : Site inscrit	30 août 1974
46_Lot	Cabrerets	Château du Diable (site des ruines du château)	16 juillet 1946	Superposition : Site inscrit	30 août 1974
46_Lot	Figeac	Moulin de Surgies et ses abords	7 février 1944	Superposition : Site inscrit	5 décembre 1972
46_Lot	Figeac	Quartier des Remparts	30 novembre 1943	Superposition : Site inscrit	5 décembre 1972
46_Lot	Figeac	Cours du Célé et ses rives du Pont-du-Pin au Pont-du-Ga	30 juillet 1943	Superposition : Site inscrit	5 décembre 1972
46_Lot	Figeac	Faubourg du Pin et rue du Canal	30 novembre 1943	Superposition : Site inscrit	5 décembre 1972
46_Lot	Figeac	Terrasses du Puy église Notre-Dame du Puy et collège	17 mars 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	3 décembre 1999
46_Lot	Figeac	Rue Malleville, y compris la route qui la surplombe	6 avril 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	3 décembre 1999
46_Lot	Figeac	Rue Séguier et passage vers la place Carnot	7 juillet 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	3 décembre 1999
46_Lot	Figeac	Rues Delzens Boutaric et Zola	23 octobre 1942	Superposition : Site patrimonial remarquable	3 décembre 1999
46_Lot	Figeac	Place et impasse Champollion	22 juillet 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	3 décembre 1999
46_Lot	Figeac	Place aux Herbes et rue Griffoul	30 novembre 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	3 décembre 1999
46_Lot	Figeac	Place Carnot et rue de la Mairie	30 novembre 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	3 décembre 1999
46_Lot	Figeac	Rue Balène et les immeubles nus et bâtis qui la bordent	30 juin 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	3 décembre 1999
46_Lot	Figeac	Place de l'Estang et ses abords	22 octobre 1942	Superposition : Site patrimonial remarquable	3 décembre 1999

Département	Commune(s)	Nom du site inscrit	Date de l'arrêté d'inscription au titre des sites	Raison pour mettre fin à l'inscription	Date de la mesure de protection de niveau au moins équivalent
46_Lot	Figeac	Rue du Pin	30 novembre 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	3 décembre 1999
46_Lot	Lacave	Promontoire et le château de la Treyne et partie du cours de la Dordogne	6 novembre 1946	Superposition : Site inscrit	23 août 1973
46_Lot	Lacave	Site de Belcastel	15 mars 1954	Superposition : Site inscrit	23 août 1973
46_Lot	Marcilhac-sur-Célé	Abords de l'église de Marcilhac	26 juillet 1937	Superposition : Site inscrit	30 août 1974
46_Lot	Montbrun	Village de Montbrun	14 février 1944	Superposition : Site inscrit	18 décembre 1975
46_Lot	Cahors	Maison Issala et ses abords	20 décembre 1945	Superposition : Périmètre délimité des abords	19 avril 2010
46_Lot	Cahors	Quartier des Jacobins	20 décembre 1945	Superposition : Périmètre délimité des abords	19 avril 2010
46_Lot	Cahors	Place Aristide-Briand, allées Fénelon, square Henri-de-Jouvenel	20 décembre 1945	Superposition : Périmètre délimité des abords	19 avril 2010
46_Lot	Cahors	Terrasses du boulevard Gambetta	20 décembre 1945	Superposition : Périmètre délimité des abords	19 avril 2010
46_Lot	Cahors	Cours de la Chartreuse à Cahors	20 décembre 1945	Superposition : Périmètre délimité des abords	19 avril 2010
47_Lot-et-Garonne	Tonneins	L'ensemble formé par le centre ancien	31 décembre 1980	Superposition : Périmètre délimité des abords	24 mars 2020
47_Lot-et-Garonne	Laplume	Point de vue du hameau de Cazeau en direction du promontoire de Laplume	12 janvier 1945	Superposition : Périmètre délimité des abords	6 juillet 2017
47_Lot-et-Garonne	Estillac	L'ensemble formé par le bourg et les abords du château de Montluc	15 juin 1942	Superposition : Périmètre délimité des abords	6 juillet 2017
47_Lot-et-Garonne	Aubiac	Bourg d'Aubiac	6 juin 1942	Superposition : Périmètre délimité des abords	6 juillet 2017
47_Lot-et-Garonne	Moirax	Bourg de Moirax	8 juin 1942	Superposition : Site inscrit	1 <sup>er</sup> septembre 1971
47_Lot-et-Garonne	Layrac	L'ensemble formé par la place Jean Jaurès (Place à Cornières)	28 novembre 1972	Superposition : Site inscrit	1 <sup>er</sup> septembre 1971
47_Lot-et-Garonne	Caudecoste	L'ensemble formé sur la commune de Caudecoste par le site de Nazelles	10 mars 1987	Superposition : Périmètre délimité des abords	6 juillet 2017
47_Lot-et-Garonne	Caudecoste	L'ensemble formé par la place centrale (dite place des Marronniers), les vestiges de l'ancienne bastide	14 décembre 1971	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 avril 2024
47_Lot-et-Garonne	Bon-Encontre	Abords de l'église de Sainte-Radegonde	15 juin 1942	Superposition : Périmètre délimité des abords	6 juillet 2017
47_Lot-et-Garonne	Agen	Quartier des Cornières	8 décembre 1971	Superposition : Site patrimonial remarquable	22 juin 2017
47_Lot-et-Garonne	Hautefage-la-Tour	Village de Hautefage-la-Tour	11 juillet 1942	Superposition : Périmètre délimité des abords	8 février 2019
47_Lot-et-Garonne	Laroque-Timbaut	Eglise et cimetière de Saint-Pierre d'Orival	28 décembre 1951	Superposition : Monument historique	22 décembre 2022
47_Lot-et-Garonne	Pujols	Village de Pujols	14 décembre 1942	Superposition : Site patrimonial remarquable	21 décembre 2018
47_Lot-et-Garonne	Villeneuve-sur-Lot	Plan d'eau du Lot et ses berges	14 mai 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	21 décembre 2018
47_Lot-et-Garonne	Villeneuve-sur-Lot	Place Lafayette	29 janvier 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	21 décembre 2018

Département	Commune(s)	Nom du site inscrit	Date de l'arrêté d'inscription au titre des sites	Raison pour mettre fin à l'inscription	Date de la mesure de protection de niveau au moins équivalent
47_Lot-et-Garonne	Saint-Front-sur-Lémance	Village de Bonaguil et son château	7 avril 1943	Superposition : Site inscrit	15 janvier 1975
47_Lot-et-Garonne	Saint-Pé-Saint-Simon	Chapelle de Saint-Simon et son cimetière	21 décembre 1943	Superposition : Monument historique	23 mai 1951
48_Lozère	Altier	Le site du château du Champ	11 juillet 1942	Superposition : Cœur de parc national	2 septembre 1970
49_Maine-et-Loire	Angers	Place de la Laiterie	23 juillet 1959	Superposition : Site patrimonial remarquable	31 janvier 2019
49_Maine-et-Loire	Angers	Ensemble urbain [Quartier de la Doultre]	29 janvier 1964	Superposition : Site patrimonial remarquable	31 janvier 2019
49_Maine-et-Loire	Angers	Quartier de la Cité	26 août 1964	Superposition : Site patrimonial remarquable	31 janvier 2019
49_Maine-et-Loire	Angers	Ancien quartier des Halles	31 décembre 1971	Superposition : Site patrimonial remarquable	31 janvier 2019
51_Marne	Sézanne	Centre ancien de Sézanne	20 mai 1983	Superposition : Site patrimonial remarquable	3 février 2020
52_Haute-Marne	Aprey	Marais de la Vingeanne et gorges de la combe Royer (partie ouest)	21 mars 1988	Superposition : Cœur de parc national	6 novembre 2019
52_Haute-Marne	Montsaugeon	L'ensemble du village de Montsaugeon	31 décembre 1984	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 octobre 2020
53_Mayenne	Château-Gontier	L'ensemble urbain formé de part et d'autre de la rivière Mayenne	18 avril 1967	Superposition : Site patrimonial remarquable	27 juin 1985
53_Mayenne	Olivet	Les façades, élévations, et toitures de l'abbaye de Clermont et ses dépendances	17 septembre 1942	Superposition : Monument historique	16 mai 2022
53_Mayenne	Lassay-les-Châteaux	Les abords du château de Lassay	2 août 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 mars 1993
53_Mayenne	Sainte-Suzanne	Les façades et toitures du bourg	19 juillet 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	28 février 2001
53_Mayenne	Laval	L'ensemble urbain et les immeubles bordant la rue de Rennes prolongée et la rue du hameau ainsi que les immeubles bordant les cours arrières des maisons des deux rues	23 mars 1965	Superposition : Site patrimonial remarquable	24 juin 2005
53_Mayenne	Laval	L'extension de l'ensemble urbain	15 avril 1976	Superposition : Site patrimonial remarquable	24 juin 2005
53_Mayenne	Moulins-le-Carbonnel, Saint-Léonard-des-Bois, Saint-Pierre-des-Nids	Les vingt-cinq secteurs complémentaires au site classé des Alpes Mancelles	25 septembre 1995	Superposition : Site patrimonial remarquable	14 novembre 2014
56_Morbihan	Josselin	Ensemble urbain	19 février 1965	Superposition : Site patrimonial remarquable	18 septembre 1987
56_Morbihan	Josselin	Eglise Sainte-Croix	14 avril 1938	Superposition : Site patrimonial remarquable	18 septembre 1987
57_Moselle	Rodemack	Ensemble formé par le village ancien	20 août 1976	Superposition : Périmètre délimité des abords	6 juillet 2023
57_Moselle	Montigny-lès-Metz	Parties latérales du parc du château de Courcelles	15 septembre 1950	Superposition : Site patrimonial remarquable	17 décembre 1992
58_Nièvre	Corbigny	Ensemble urbain	15 mars 1976	Superposition : Périmètre délimité des abords	1 <sup>er</sup> août 2019
58_Nièvre	Saint-Amand-en-Puisaye	Ensemble formé par le village et ses abords	22 janvier 1986	Superposition : Site patrimonial remarquable	7 janvier 2017
59_Nord	Bouchain	Ensemble formé par le bastion dit « bastion des Forges »	20 décembre 1951	Superposition : Monument historique	29 avril 2019

Département	Commune(s)	Nom du site inscrit	Date de l'arrêté d'inscription au titre des sites	Raison pour mettre fin à l'inscription	Date de la mesure de protection de niveau au moins équivalent
60_Oise	Compiègne	Ensemble formé par le centre urbain	5 février 1976	Superposition : Site patrimonial remarquable	24 juin 2006
60_Oise	Compiègne	Immeuble sis 30, rue des Domeliers, comprenant l'ensemble du terrain et de l'édifice dit « Hôtel Keller »	10 octobre 1941	Superposition : Site patrimonial remarquable	24 juin 2006
60_Oise	Pont-Sainte-Maxence, Pont-point	Mont Calipet	14 mars 1947	Superposition : Site classé	5 août 1993
60_Oise	Senlis	Ensemble formé par le château Royal et ses abords	17 décembre 1948	Superposition : Site patrimonial remarquable	20 septembre 1965
60_Oise	Senlis	Ensemble formé par les façades sud de la rue de Beauvais	17 décembre 1948	Superposition : Site patrimonial remarquable	20 septembre 1965
60_Oise	Senlis	Ensemble formé par l'Hôtel Carter et ses abords	17 décembre 1948	Superposition : Site patrimonial remarquable	20 septembre 1965
60_Oise	Senlis	Ensemble formé par l'Hôtel Parseval et ses jardins	17 décembre 1948	Superposition : Site patrimonial remarquable	20 septembre 1965
60_Oise	Senlis	Place Saint-Pierre, et les façades et toitures des maisons et bâtiments qui la bordent, ainsi que les façades et toitures des maisons sisées à l'entrée de la rue Saint-Pierre	17 décembre 1948	Superposition : Site patrimonial remarquable	20 septembre 1965
60_Oise	Senlis	Ensemble constitué par les places publiques du Parvis, Notre-Dame et Saint-Frambourg	17 décembre 1948	Superposition : Site patrimonial remarquable	20 septembre 1965
60_Oise	Senlis	Ensemble formé par l'hôtel sis 14, rue Bellon et ses abords	17 décembre 1948	Superposition : Site patrimonial remarquable	20 septembre 1965
60_Oise	Senlis	Ensemble formé par la rue de la Treille ainsi que les façades et toitures des maisons qui la bordent	17 décembre 1948	Superposition : Site patrimonial remarquable	20 septembre 1965
62_Pas-de-Calais	Boulogne-sur-Mer	Ensemble formé par la Ville Haute	24 septembre 1969	Superposition : Site patrimonial remarquable	4 août 2005
62_Pas-de-Calais	Arras	Ensemble urbain formé par le centre ancien	19 mars 1982	Superposition : Site patrimonial remarquable	21 juin 2019
64_Pyrénées-Atlantiques	Lescar	Cité de Lescar	14 mars 1975	Superposition : Périmètre délimité des abords	15 mars 2024
64_Pyrénées-Atlantiques	Hendaye	La baie de Chingoudy	24 février 1943	Superposition : Site inscrit	16 juin 1972
64_Pyrénées-Atlantiques	Saint-Jean-Pied-de-Port	Les rives de la Nive dans la traversée de Saint-Jean-Pied-de-Port	18 janvier 1935	Superposition : Site inscrit et Site patrimonial remarquable	29 janvier 1944 et 6 septembre 2023
65_Hautes-Pyrénées	Campan	Place de la Halle, façades, toitures, église, maisons la bordant et du haut-village	24 février 1944	Superposition : Site inscrit	21 novembre 1977
65_Hautes-Pyrénées	Beaudéan	Abords de l'église et butte de Buala	21 juin 1947	Superposition : Site inscrit	10 février 1977
66_Pyrénées-Orientales	Les Angles	La porte et les vestiges du vieux château des Angles en Capcir, ainsi que les rochers sur lesquels la construction est assise	12 septembre 1945	Superposition : Site patrimonial remarquable	21 février 1994
66_Pyrénées-Orientales	Port-Vendres	Le vieux bassin, les jardins de l'Obélisque et les quais	5 juin 1945	Superposition : Site patrimonial remarquable	29 juin 2022
67_Bas-Rhin	Strasbourg	Place Kléber	16 juin 1946	Superposition : Site patrimonial remarquable	7 juillet 2023
67_Bas-Rhin	Strasbourg	Rue des Grandes Arcades	16 juin 1946	Superposition : Site patrimonial remarquable	7 juillet 2023

Département	Commune(s)	Nom du site inscrit	Date de l'arrêté d'inscription au titre des sites	Raison pour mettre fin à l'inscription	Date de la mesure de protection de niveau au moins équivalent
67_Bas-Rhin	Rosenwiller	Ensemble formé par le cimetière israélite	27 février 1979	Superposition : Monument historique	7 décembre 1995
67_Bas-Rhin	Molsheim	Place de l'Hôtel de ville	27 octobre 1937	Superposition : Périmètre délimité des abords	15 février 2013
71_Saône-et-Loire	Buxy	Ville haute comprenant les remparts, l'église, les maisons anciennes ainsi que les abords des routes D11 et N477	6 mars 1954	Superposition : Périmètre délimité des abords	25 janvier 2024
71_Saône-et-Loire	Cuisseaux	Ensemble formé par la Vieille Ville	23 novembre 1982	Superposition : Site patrimonial remarquable	7 janvier 2020
71_Saône-et-Loire	Mâcon	Ensemble urbain formé par les quartiers anciens	24 août 1976	Superposition : Site patrimonial remarquable	24 septembre 2021
72_Sarthe	Saint-Calais	Le plan d'eau et les rives de l'Anille dans sa traversée de Saint-Calais	1 <sup>er</sup> octobre 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	18 novembre 1999
72_Sarthe	Changé, Parigné L'Évêque	Le château de la Buzardière et ses abords	29 janvier 1944	Superposition : Monument historique	13 avril 1928
72_Sarthe	La Flèche	Les bords du Loir avec le jardin public et les ruines du château	19 juillet 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	17 juin 1987
72_Sarthe	Le Grand-Lucé	Le parc du château de Grand Lucé	31 juillet 1945	Superposition : Monument historique	3 mars 1998
72_Sarthe	Parcé-sur-Sarthe	Le Bourg	18 mars 1971	Superposition : Site patrimonial remarquable	21 décembre 2007
72_Sarthe	La Ferté-Bernard	Le centre ancien de la Ferté-Bernard	25 juin 1975	Superposition : Site patrimonial remarquable	17 mai 1994
72_Sarthe	Neuville-sur-Sarthe, Saint-Pavace	Le château et le parc de chêne de coeur	22 mars 1976	Superposition : Périmètre délimité des abords	21 septembre 2018
72_Sarthe	Moulin-le-Carbonnel, Saint-Léonard-des-Bois, Saint-Pierre-des-Nids	Les vingt-cinq secteurs complémentaires au site classé des Alpes Mancelles	25 septembre 1995	Superposition : Site patrimonial remarquable	2 décembre 2014
73_Savoie	Bourdeau	Ensemble formé par les rives du lac du Bourget, le château de Bourdeau, son port et ses dépendances	16 juin 1943	Superposition : Site inscrit	12 septembre 1974
73_Savoie	Bourdeau	Abords du tunnel du mont du Chat	7 juin 1943	Superposition : Site inscrit	12 septembre 1974
73_Savoie	Bourdeau	Abords des routes nationales 514 et 521 à leur point de jonction	1 <sup>er</sup> juin 1943	Superposition : Site inscrit	12 septembre 1974
73_Savoie	Bourdeau	Plateforme située au 2 <sup>e</sup> lacet de la RN 514 et abords de la maison cantonnière	31 juillet 1935	Superposition : Site inscrit	12 septembre 1974
73_Savoie	Bourdeau	Église, cimetière et leurs abords	1 <sup>er</sup> juin 1943	Superposition : Site inscrit	12 septembre 1974
73_Savoie	Brison-Saint-Innocent	RN 491 et ses abords situés du côté du lac	15 octobre 1945	Superposition : Site inscrit	12 septembre 1974
73_Savoie	Ontex	Plateforme située au lieu-dit « a Gru-méau »	31 juillet 1935	Superposition : Site inscrit	12 septembre 1974
73_Savoie	Tresserve	Rives du lac du Bourget	10 février 1943	Superposition : Site inscrit	12 septembre 1974
73_Savoie	Tresserve	Bois de Tresserve et de Lamartine	17 mars 1943	Superposition : Site inscrit	12 septembre 1974
73_Savoie	Tresserve	Stèle de Lamartine et ses abords immédiats	4 mai 1943	Superposition : Site inscrit	12 septembre 1974
73_Savoie	Saint-Pierre-de-Curtille	Fontaine intermittente située sur le domaine de Hautecombe	31 juillet 1935	Superposition : Site inscrit	12 septembre 1974

Département	Commune(s)	Nom du site inscrit	Date de l'arrêté d'inscription au titre des sites	Raison pour mettre fin à l'inscription	Date de la mesure de protection de niveau au moins équivalent
73_Savoie	Saint-Pierre-de-Curtille	Promontoire de l'abbaye de Haute-combe	7 octobre 1935	Superposition : Site inscrit	12 septembre 1974
73_Savoie	Saint-Pierre-de-Curtille	Grotte de Raphaël	31 juillet 1935	Superposition : Site inscrit	12 septembre 1974
73_Savoie	Saint-Jean-de-Maurienne	Portiques et Tour carrée	25 septembre 1944	Superposition : Périmètre délimité des abords	16 décembre 2005
74_Haute-Savoie	Douvaine	Le château de Troches et son parc	30 août 1946	Superposition : Périmètre délimité des abords	29 juin 1995
74_Haute-Savoie	Rumilly	Place de la mairie, sa fontaine, la rue filaterie et les maisons à arcades qui les bordent	5 novembre 1943	Superposition : Périmètre délimité des abords	10 juillet 2009
74_Haute-Savoie	Sixt-Fer-à-Cheval	Hameau de Passy à Sixt-Fer-à-Cheval	29 février 1944	Superposition : Site inscrit	23 septembre 1965
74_Haute-Savoie	Sixt-Fer-à-Cheval	Ensemble constitué par la chapelle de Salvagny et la fontaine, les portions de voies publiques qui les entourent ainsi que les chalets constituant le centre du hameau de Salvagny	20 avril 1944	Superposition : Site inscrit	23 septembre 1965
76_Seine-Maritime	Eu	L'ensemble formé sur la commune d'Eu par le parc du château	21 janvier 1980	Superposition : Site classé	17 mars 1987
76_Seine-Maritime	Étretat	Les deux falaises d'Étretat avec leurs roches et aiguilles	26 avril 1934	Superposition : Site classé	4 janvier 1979
76_Seine-Maritime	Bénouville	Les masses arbustives situées sur le territoire de la commune de Bénouville	19 décembre 1935	Superposition : Site classé	4 janvier 1979
76_Seine-Maritime	Bénouville, Étretat, La Poterie-Cap-d'Antifer, Le Tilleul	Les rochers et falaises appartenant à l'État français sur les communes de Bénouville, Étretat, Tilleul et La Poterie-Cap-d'Antifer	9 juillet 1934	Superposition : Site classé	4 janvier 1979
77_Seine-et-Marne	Fontainebleau	Quartiers anciens	5 février 1974	Superposition : Site patrimonial remarquable	17 février 2022
78_Yvelines	Étang-la-Ville	L'ensemble formé sur la commune de l'Etang-la-Ville par le château et le terrain qui l'entoure	18 mai 1967	Superposition : Périmètre délimité des abords	18 février 2020
79_Deux-Sèvres	Aiffres	Cimetière d'Aiffres	4 janvier 1939	Superposition : Périmètre délimité des abords	3 juillet 2012
79_Deux-Sèvres	Augé	Abords de l'église	13 juillet 1939	Superposition : Périmètre délimité des abords	23 juin 2020
80_Somme	Amiens	Ensemble formé par les façades et toitures des rues Porion, Adéodat Lefebvre, Metz l'Evêque et de la Place Saint-Michel	10 mai 1973	Superposition : Périmètre délimité des abords	22 juin 2006
80_Somme	Amiens	Ensemble formé par la place du Don, le marché sur l'eau et leurs abords	18 septembre 1947	Superposition : Périmètre délimité des abords	22 juin 2006
81_Tarn	Castelnau-de-Lévis	Ensemble du village de Castelnau de Lévis sis sur les parcelles cadastrales 190 à 365 427 428 434 435 461 à 471 473 à 482 485 491 492 498 499 690 à 695 698 700 702 704 de la section B4	8 mars 1943	Superposition : Périmètre délimité des abords	4 mars 2020
81_Tarn	Castelnau-de-Montmiral	L'ensemble du village de Castelnau-de-Montmiral comprenant les parcelles cadastrales n° 1 à 260, 1102, 1104, 1105, 1107, 1116 à 1118 section A1, 350 à 358 section A2, 189 à 198 section B, 1 à 10, 96 à 114, 937, 938 section C1	16 mars 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	17 février 2022
81_Tarn	Penne	Ensemble constitué par le village de Penne, les terrains au pied du village et le rocher surmonté des ruines du château	11 avril 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 mars 2023

Département	Commune(s)	Nom du site inscrit	Date de l'arrêté d'inscription au titre des sites	Raison pour mettre fin à l'inscription	Date de la mesure de protection de niveau au moins équivalent
81_Tarn	Puycelsi	L'ensemble formé par le village de Puycelsi, le rocher qui le supporte et ses abords comprenant les parcelles suivantes de la section A2 : 395 à 399, 410, 668 à 682, 697 à 716, 722 à 728, 731, 732, 734 à 761, 765 à 767, 769 à 777, 779 à 786, 789 à 799, 802 à 813, 815 à 854, 857 à 860, 863 à 865, 867 à 884, 887 à 987, 989 à 990.	22 novembre 1945	Superposition : Site patrimonial remarquable	24 septembre 2021
81_Tarn	Lisle-sur-Tarn	Place Centrale : fontaine arbres galeries façades élévations toitures des immeubles	11 juillet 1942	Superposition : Site patrimonial remarquable	15 mars 2023
81_Tarn	Lisle-sur-Tarn	L'ensemble formé par les vieux quartiers de Lisle-sur-Tarn	1 <sup>er</sup> octobre 1970	Superposition : Site patrimonial remarquable	15 mars 2023
81_Tarn	Gaillac	Ensemble formé par l'abside Saint-Pierre et ses abords (façades, élévations, toitures des immeubles, tourelles, pavé de la place et acacia de la cour du pensionnat)	9 novembre 1942	Superposition : Périmètre délimité des abords	24 février 2021
81_Tarn	Gaillac	Ensemble formé par le sol de la place d'Hautpoul ainsi que les façades et toitures des immeubles entourant cette place	22 avril 1971	Superposition : Périmètre délimité des abords	24 février 2021
81_Tarn	Gaillac	Sol de la place Thiers, avec la fontaine qui s'y trouve, les façades, élévations et toitures de tous les immeubles bordant ladite place, y compris les façades des retours dans les rues y donnant accès	9 juin 1942	Superposition : Périmètre délimité des abords	24 février 2021
81_Tarn	Gaillac	Ensemble du quartier du Peyriac : sol des places et ruelles, ruisseaux, plantations et immeubles bâties (façades, élévations, toitures) les bordant	31 décembre 1942	Superposition : Périmètre délimité des abords	24 février 2021
81_Tarn	Gaillac	Ensemble formé par la rue du Château du Roy et la place du Boutgé, avec les façades, élévations, toitures des immeubles bordant la rue du Château du Roy et la place du Boutgé et leurs retours et façades postérieures donnant sur les impasses et venelles et la place du Parc et Eugénie de Guérin, les tilleuls et le sol de la place du Boutgé	13 novembre 1942	Superposition : Périmètre délimité des abords	24 février 2021
81_Tarn	Gaillac	La rue Cabrol avec ses ruisseaux ainsi que les immeubles bâties (façades, élévations et toitures bordant cette rue et les débouchés des rues adjacentes)	3 mars 1943	Superposition : Périmètre délimité des abords	24 février 2021
81_Tarn	Gaillac	Rue du Château du Roy (partie ouest) et petite rue du Mercat	21 novembre 1942	Superposition : Périmètre délimité des abords	24 février 2021
81_Tarn	Lacrouzette, Burlats	Ensemble formé par les Bois et Landes du "Bassin du Merle et ses abords"	2 février 1944	Superposition : Site inscrit	1 <sup>er</sup> juillet 1970
81_Tarn	Lacrouzette	Le rocher dit « Les trois fromages » situé sur le territoire de Lacrouzette (Tarn) figurant au cadastre sous le n° 421 C1 ainsi qu'une zone de 25 mètres de rayon autour de ces rochers	29 octobre 1941	Superposition : Site inscrit	1 <sup>er</sup> juillet 1970
81_Tarn	Lacrouzette	Le Rocher Tremblant et les Tables de la Fusarié	29 octobre 1941	Superposition : Site inscrit	1 <sup>er</sup> juillet 1970
81_Tarn	Lacrouzette	L'ensemble formé par le Chaos du Bridou et les Rochers du Pradel	2 février 1944	Superposition : Site inscrit	1 <sup>er</sup> juillet 1970
81_Tarn	Burlats	"Le Rocher Tremblant de la Rouquette" situé sur la commune de Burlats figurant au cadastre sous le n° 2, section C2, ainsi qu'une zone de 25 m autour du rocher	29 octobre 1941	Superposition : Site inscrit	1 <sup>er</sup> juillet 1970

Département	Commune(s)	Nom du site inscrit	Date de l'arrêté d'inscription au titre des sites	Raison pour mettre fin à l'inscription	Date de la mesure de protection de niveau au moins équivalent
81_Tarn	Burlats, Saint-Salvy-de-la-Balme	Le Chaos de Rochers du Lézert et les abords du Moulin de Sirventou (communes de Burlats et de Saint-Salvy-de-la-Balme)	2 février 1944	Superposition : Site inscrit	1 <sup>er</sup> juillet 1970
81_Tarn	Burlats	Le Roc de Baptostou, situé sur le territoire de la commune de Burlats au lieu-dit "La Dreich" figurant au cadastre sous le n° 194, section F2, ainsi qu'une zone de 25m de rayon autour de ce rocher	29 octobre 1941	Superposition : Site inscrit	1 <sup>er</sup> juillet 1970
81_Tarn	Burlats	Le « Rocher Tremblant de Campsolleil », situé sur le territoire de la commune de Burlats et figurant sur le cadastre à la section C3 ainsi que d'une zone de 25 mètres de rayon autour de ce rocher	29 octobre 1941	Superposition : Site inscrit	1 <sup>er</sup> juillet 1970
81_Tarn	Burlats	Le « Rocher Tremblant de Sept-Faux » situé sur la commune de Burlats au lieu-dit « Hameau de Sept Faux » figurant au cadastre sous le n° 252, section D3, ainsi qu'une zone de 25 mètres de rayon autour de ce rocher	29 octobre 1941	Superposition : Site inscrit	1 <sup>er</sup> juillet 1970
81_Tarn	Burlats	Les Rochers Tremblants dits "Jumeaux Valat" situés sur le territoire de la commune de Burlats dans le groupe de Sept Faux, au lieu-dit "Combe de Jambe" figurant au cadastre à la section D3, ainsi qu'une zone de 25 mètres de rayon autour de ces rochers	29 octobre 1941	Superposition : Site inscrit	1 <sup>er</sup> juillet 1970
81_Tarn	Burlats	Les Rochers Tremblants dits "Jumeaux Bienvenu" situé sur le territoire de la commune de Burlats, dans le groupe de Sept Faux, figurant au cadastre dans la section D3, ainsi qu'une zone de 25 mètres de rayon autour de ces rochers	29 octobre 1941	Superposition : Site inscrit	1 <sup>er</sup> juillet 1970
81_Tarn	Burlats	Le Roc Fendu situé sur le territoire de la commune de Burlats (Tarn), dans le groupe de Sept Faux, figurant au cadastre dans la section D3, ainsi qu'une zone de 25 mètres de rayon autour de ces rochers	29 octobre 1941	Superposition : Site inscrit	1 <sup>er</sup> juillet 1970
81_Tarn	Le Bez	Le Rocher Tremblant de la Brescarie situé sur le territoire de la commune de Béz, ainsi qu'une zone de 25 mètres de rayon autour de ce rocher	29 octobre 1941	Superposition : Site inscrit	1 <sup>er</sup> juillet 1970
81_Tarn	Saint-Salvy-la-Balme	Le chaos de la Balme situé sur le territoire de la commune de Saint-Salvy-la-Balme, ainsi qu'une zone de 25 mètres de rayon autour de ces rochers	29 octobre 1941	Superposition : Site inscrit	1 <sup>er</sup> juillet 1970
82_Tarn-et-Garonne	Bruniquel	Le village de Bruniquel et ses abords	9 février 1942	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 mars 2023
82_Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	Les boulevards et la promenade	31 janvier 1945	Superposition : Périmètre délimité des abords	29 mars 2018
82_Tarn-et-Garonne	Caylus	Le bois de la Barthe	11 juillet 1942	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 mars 2023
82_Tarn-et-Garonne	Caylus	La grande rue avec façades et toitures des immeubles qui la bordent à Caylus	3 janvier 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 mars 2023
82_Tarn-et-Garonne	Caylus	La grande place avec les halles et façades et toitures des immeubles	30 décembre 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 mars 2023
82_Tarn-et-Garonne	Lauzerte	Le village de Lauzerte	16 octobre 1969	Superposition : Site patrimonial remarquable	18 mars 2021
82_Tarn-et-Garonne	Moissac	Le bassin du Tarn	18 avril 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	6 février 2020

Département	Commune(s)	Nom du site inscrit	Date de l'arrêté d'inscription au titre des sites	Raison pour mettre fin à l'inscription	Date de la mesure de protection de niveau au moins équivalent
82_Tarn-et-Garonne	Montricoux	Le village de Montricoux	24 octobre 1969	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 mars 2023
82_Tarn-et-Garonne	Saint-Antonin-Noble-Val	L'ancien monastère	11 juillet 1942	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 mars 2023
82_Tarn-et-Garonne	Saint-Antonin-Noble-Val	L'ancienne ville	8 décembre 1969	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 mars 2023
82_Tarn-et-Garonne	Saint-Antonin-Noble-Val	Le site des anciennes tanneries	7 décembre 1942	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 mars 2023
82_Tarn-et-Garonne	Saint-Antonin-Noble-Val	L'ancien hôtel de ville	11 juillet 1942	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 mars 2023
82_Tarn-et-Garonne	Saint-Antonin-Noble-Val	Une partie du chemin des Fours à chaux	9 juillet 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 mars 2023
82_Tarn-et-Garonne	Saint-Antonin-Noble-Val	La rue Guilhem-Peyre	11 juillet 1942	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 mars 2023
82_Tarn-et-Garonne	Saint-Antonin-Noble-Val	L'allée de la gare	7 juillet 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 mars 2023
82_Tarn-et-Garonne	Saint-Antonin-Noble-Val	La promenade des moines et jardins de l'école	9 juillet 1943	Superposition : Site patrimonial remarquable	16 mars 2023
83_Var	La Croix-Valmer	Ensemble du cap lardier	12 janvier 1942	Superposition : Site classé	6 mai 1995
83_Var	Le Muy	Ensemble formé sur la commune du Muy par le moulin des Serres et ses abords	7 février 1966	Superposition : Site classé	31 mai 1976
83_Var	Saint-Cyr-sur-Mer	Ensemble de parcelles situées aux-dits le port d'Alon, le défend, la moutte, la galère et la pointe engravier	27 novembre 1963	Superposition : Site classé	6 mai 1995
84_Vaucluse	Ménerbes	Le village de Ménerbes	25 mai 1953	Superposition : Site patrimonial remarquable	2 juillet 2019
84_Vaucluse	Orange	Les façades et immeubles entourant la place des frères Mounet	25 janvier 1935	Superposition : Site patrimonial remarquable	15 mars 2023
84_Vaucluse	Grambois	Ensemble formé par l'ancien prieuré de saint Pancrace et ses abords	27 avril 1964	Superposition : Monument historique	13 mars 1995
84_Vaucluse	L'Isle-sur-la-Sorgue	Ensemble formé par le centre-ville d'Isle-sur-la-Sorgue	26 février 1979	Superposition : Site patrimonial remarquable	9 juin 2020
84_Vaucluse	Oppède	Ensemble formé par le château et le village d'Oppède	2 février 1945	Superposition : Site patrimonial remarquable	15 mars 2017
84_Vaucluse	Pertuis	Ensemble formé par le centre ancien de Pertuis	22 avril 1983	Superposition : Site patrimonial remarquable	7 juillet 2016
84_Vaucluse	Pernes-les-Fontaines	Ensemble formé par le centre ancien de Pernes-les-Fontaines	16 mars 1990	Superposition : Site patrimonial remarquable	12 septembre 2019
84_Vaucluse	Apt	Ensemble urbain formé sur la commune d'Apt par le centre ancien	29 juillet 1988	Superposition : Périmètre délimité des abords	7 avril 2023
85_Vendée	Montaigu-Vendée	Le vieux château, ses remparts et ses douves	10 avril 1952	Superposition : Périmètre délimité des abords	17 septembre 2019
85_Vendée	Essarts-en-Bocage	Le château des Essarts et son parc	18 mai 1967	Superposition : Périmètre délimité des abords	1 <sup>er</sup> octobre 2020
86_Vienne	Saint-Pierre-de-Maillé	Grotte des Cottets	19 mars 1934	Superposition : Monument historique	27 novembre 2017
86_Vienne	Béruges	Abbaye du Pin et ses abords	13 septembre 1945	Superposition : Site inscrit	7 novembre 1986
86_Vienne	Béruges	Prés et coteaux boisés bordant les rives de la rivière La Boivre	30 mai 1979	Superposition : Site inscrit	7 novembre 1986

Département	Commune(s)	Nom du site inscrit	Date de l'arrêté d'inscription au titre des sites	Raison pour mettre fin à l'inscription	Date de la mesure de protection de niveau au moins équivalent
86_Vienne	Béruges	Site de Jean-Moulin	13 septembre 1945	Superposition : Site inscrit	7 novembre 1986
86_Vienne	Chauvigny	Ville Haute	1 <sup>er</sup> avril 1963	Superposition : Site inscrit	2 mai 1968
87_Haute-Vienne	Rochechouart	Jardins, promenades et avenues entourant le château de Rochechouart	12 février 1946	Superposition : Site inscrit	18 août 2005
88_Vosges	Épinal	Ensemble urbain formé par le centre d'Epinal	25 juin 1975	Superposition : Site patrimonial remarquable	18 mars 2024
89_Yonne	Avallon	Maisons anciennes sis dans les rues Maison-Dieu et du Collège	7 février 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	12 septembre 2006
89_Yonne	Noyers-sur-Serein	Ensemble formé par la ville intra-muros	16 avril 1969	Superposition : Site patrimonial remarquable	20 décembre 1991
89_Yonne	Noyers-sur-Serein	Ensemble constitué par la partie Est de la ville et par le groupe de maisons situé rue de l'église	10 juin 1950	Superposition : Site patrimonial remarquable	20 décembre 1991
89_Yonne	Noyers-sur-Serein	Ensemble constitué par la promenade du Pré de l'Echelle	10 juin 1950	Superposition : Site patrimonial remarquable	20 décembre 1991
91_Essonne	Dourdan	Centre ancien de Dourdan	30 décembre 1977	Superposition : Site patrimonial remarquable	7 février 2014
91_Essonne	Juvisy-sur-Orge	Plan d'eau et les deux rives de l'Orge	11 juillet 1942	Superposition : Périmètre délimité des abords	23 juin 2017
91_Essonne	Juvisy-sur-Orge	Ancien parc et terrasse de Juvisy	11 juillet 1942	Superposition : Périmètre délimité des abords	23 juin 2017
91_Essonne	Longjumeau	Ponts de Balizy et leurs abords	20 février 1932	Superposition : Périmètre délimité des abords	9 décembre 2013
94_Val-de-Marne	Villeneuve-Saint-Georges	Centre ancien	10 avril 1981	Superposition : Site patrimonial remarquable	1 <sup>er</sup> octobre 2013
94_Val-de-Marne	Villeneuve-Saint-Georges	Parc de Beauregard	31 juillet 1945	Superposition : Site patrimonial remarquable	1 <sup>er</sup> octobre 2013
95_Val-d'Oise	Pontoise	Ensemble urbain situé à Pontoise et délimité comme suit : les jardins de la ville, le boulevard des Fossés, la rue du Pas de l'Ane, la rue du Château, les remparts, la rue Basse, la place Notre-Dame (côté Nord) et la rue de la Coutellerie jusqu'aux jardins de la ville	4 octobre 1965	Superposition : Site patrimonial remarquable	20 décembre 2018
95_Val-d'Oise	Pontoise	Château de Pontoise et son parc	3 octobre 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	20 décembre 2018
95_Val-d'Oise	Pontoise	Quai Fontaine	3 octobre 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	20 décembre 2018
95_Val-d'Oise	Pontoise	Boulevard des Fossés à Pontoise	3 octobre 1944	Superposition : Site patrimonial remarquable	20 décembre 2018
95_Val-d'Oise	Pontoise	Jardin public de Pontoise	9 décembre 1947	Superposition : Site patrimonial remarquable	20 décembre 2018

**Art. 3.** – En application du 2<sup>e</sup> de l'article L. 341-1-2 du code de l'environnement, il est mis fin, en raison de leur état de dégradation irréversible, à l'inscription des sites et des secteurs de sites inscrits mentionnés à l'article 4 du présent décret.

**Art. 4. –**

Département	Communes	Nom du site inscrit	Date de l'arrêté d'inscription au titre des sites	Espace dont il est mis fin à l'inscription et raison	Pour les secteurs irréversiblement dégradés : parcelles et espaces non cadastrés dont il est mis fin à l'inscription
37_Indre-et-Loire	Saint-Cyr-sur-Loire, Mettray	Ensemble formée sur les communes de Mettray et Saint-Cyr-sur-Loire par la vallée de la Perrée	27 décembre 1982	Secteur du site inscrit, en état de dégradation irréversible	Commune de Saint-Cyr-sur-Loire, section AI : 84 et 85, section AH : 141
37_Indre-et-Loire	Tours	Propriété de Montjoyeux	28 octobre 1960	Secteur du site inscrit, en état de dégradation irréversible	Section DE : 168, 523, 526, L'entièreté des espaces non cadastrés situés au sud de la parcelle 527
73_Savoie	Chambéry	Ensemble formé par le faubourg Maché	28 octobre 1942	Site inscrit, en état de dégradation irréversible	Néant
74_Haute-Savoie	Le Grand-Bornand	Le chalet situé à l'entrée du hameau de Villevait et le grenier situé de l'autre côté de la route ainsi que les parcelles sur lesquelles ils sont construits	5 juillet 1946	Site inscrit, en état de dégradation irréversible	Néant
86_Vienne	Ligugé	Allée de l'église et chênesverts	14 mars 1932	Secteur du site inscrit, en état de dégradation irréversible	Section BH : 293 à 295
88_Vosges	Remiremont et Saint-Etienne-lès-Remiremont	Chapelle de la Madeleine et ses abords	24 janvier 1944	Secteur du site inscrit, en état de dégradation irréversible	Commune de Saint-Etienne-lès-Remiremont, section AO : 173, 179, 180, 181, 182, 187, 188, 189, 190

**Art. 5. –** Le présent décret sera notifié aux préfets de l'Aisne, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, de l'Ardèche, des Ardennes, de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, des Bouches-du-Rhône, de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Creuse, de la Dordogne, du Doubs, de la Drôme, de l'Eure, de l'Eure-et-Loir, du Finistère, du Gard, de la Haute-Garonne, de la Gironde, de l'Ille-et-Vilaine, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Jura, des Landes, de la Loire, du Lot, du Lot-et-Garonne, de la Lozère, du Maine-et-Loire, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Mayenne, du Morbihan, de la Moselle, de la Nièvre, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais, des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales, du Bas-Rhin, de la Saône-et-Loire, de la Sarthe, de la Savoie, de la Haute-Savoie, de la Seine-Maritime, de la Seine-et-Marne, des Yvelines, des Deux-Sèvres, de la Somme, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Var, du Vaucluse, de la Vendée, de la Vienne, de la Haute-Vienne, des Vosges, de l'Yonne, de l'Essonne, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise,

**Art. 6. –** La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature est chargée de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 22 décembre 2025.

SÉBASTIEN LECORNU

Par le Premier ministre :

*La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature,*

MONIQUE BARBUT